

# COMMUNIQUE

Le CCO, né en 1963, tiers lieu d'innovation sociale et culturelle a ouvert fin 2023 son nouvel équipement dans le quartier de l'Autre Soie à Villeurbanne. Il porte de nombreuses activités d'accueil et d'accompagnement des initiatives collectives, d'expressions citoyennes, d'acculturation aux usages du numérique et de mise en œuvre des droits culturels. Il est également, via sa filiale L'Amicale, le gestionnaire de la salle de spectacle « La Rayonne » devenu en quelques mois une référence dans la métropole de Lyon.

Le projet, initié en 2012, reposait sur un modèle économique hybride nécessitant la multiplication par six de son budget annuel et le doublement des ressources publiques pour permettre un équipement fonctionnant à 70% sur ces ressources propres.

La première année d'exploitation de l'équipement a permis de dépasser le taux d'autofinancement imaginé (75% en 2024) et nous nous en félicitons. Mais cette réussite ne permet pas d'atteindre l'équilibre, ni l'augmentation espérée des financements dans un contexte économique qui touche l'ensemble des mécènes et des collectivités.

Le CCO - La Rayonne connaît donc actuellement d'importantes difficultés. Financières, mais au-delà, de viabilité de son projet d'installation dans le quartier de l'Autre Soie.

Alors d'où viennent ces difficultés ? D'abord de choix politiques.

Ceux de Laurent Wauquiez et de son conseil régional qui ont décidé de stopper brutalement tout financement au CCO. Qui à ce jour n'ont toujours pas versé les subventions pourtant votées et notifiées en 2021. Une procédure à l'initiative du CCO est toujours en cours auprès du Tribunal Administratif. Le CCO a été le premier visé d'une triste série de coupes budgétaires visant tous les acteurs de la culture. Et visant depuis quelques semaines les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Choix politiques de l'Etat ensuite, dont la ministre avait en 2022, à l'occasion de Villeurbanne Capitale Française de la Culture, affirmé sa volonté de participer à hauteur de 500 000€ au plan d'investissement du CCO et n'a pas tenu cette promesse. Le ministère de la culture finance quelques actions du CCO au niveau régional dans le cadre d'appels à projets spécifiques, et nous les remercions sincèrement de cela, mais il continue de réserver l'essentiel de ses financements aux grandes institutions culturelles et autres labels, et s'intéresse peu aux projets promouvant réellement les droits culturels. Alors même que ces projets se développent dans des zones sinistrées, qu'elles soient situées en zone urbaine ou rurale, et que malgré les financements non affectés en zone urbaine, les projets culturels ne semblent pas fleurir en zone rurale... Par ailleurs, notre initiative de tendre vers une labélisation « Centre Culturel de Rencontres », pourtant en pleine adéquation avec notre projet, a simplement reçu une fin de non-recevoir.

À ces choix politiques, s'ajoutent un contexte fait d'inflation, de hausse des charges, en particulier des tarifs de l'électricité, de baisse des droits de mutation et de fortes tensions sur les finances des collectivités locales. Autant d'éléments qui touchent de plein fouet le projet du CCO - La Rayonne au moment même où il est le plus fragile, son amorçage.

Dans cette période où le CCO - La Rayonne aurait eu besoin d'un soutien supplémentaire, aucun des partenaires historiques du projet de l'Autre Soie n'a souhaité ou n'a été en capacité de le lui donner. Des engagements qui avaient été pris n'ont pas été tenus, et d'autres qui auraient été utiles, n'ont pas été

envisagés. Et le CCO qui avait été pensé en éclaireur sur le territoire de l'Autre Soie s'est retrouvé bien seul dans un quartier en plein travaux où développer quoique ce soit s'avère d'emblée compliqué.

Peut-être aurait-il fallu alerter publiquement pour créer un mouvement citoyen ? Mais quel mouvement citoyen voyons-nous poindre alors même que la culture est tellement attaquée ? Le CCO seul aurait-il eu les moyens de faire ce que les collectifs ne parviennent pas à faire depuis plusieurs mois déjà ?

Des élections locales arrivent en 2026, peut-être aurait-il fallu profiter de cette année électorale pour obtenir les soutiens nécessaires ?

Mais comment, alors que les populismes, les replis identitaires, les inégalités nous encerclent et nous guettent, jouer les gauches les unes contre les autres ?

Toutes ces questions se sont posées, à tous et à chacun. Mais dans des périodes si complexes, le temps passe vite, les échéances sont sans pitié. Et nous avons avancé du mieux que nous avons pu. L'équipe salariée, sans direction, a poursuivi son action, avec beaucoup de volonté et de courage. Le Conseil d'Administration a travaillé et a fait face à ses engagements et responsabilités en restant un espace de réflexion commune.

Face à un déficit structurel et face à un risque de cessation de paiement, quelles sont nos options ? Le CCO est aujourd'hui face à la nécessité de se restructurer pour préserver son avenir, ses capacités d'actions d'intérêt général et l'exploitation de sa salle de spectacle. Cette restructuration prévoit :

- La cession d'une grande partie des parts détenues par l'association dans la société civile immobilière La Rayonne, propriétaire des locaux actuellement occupés. Le CCO, qui a travaillé 10 années pour construire les conditions de son accès à la propriété – et à la liberté aussi – renonce à cet horizon. Le CCO – La Rayonne restera locataire, avec tous les risques que cela comporte, et qu'il a déjà subis par le passé. Mais le CCO – La Rayonne débloque ainsi des liquidités qui lui permettront de pérenniser son projet et son existence dans le quartier de l'Autre Soie.
- Le déménagement du bâtiment patrimonial de l'Autre Soie pour recentrer les activités et les équipes dans le bâtiment de La Rayonne.
- Un projet de licenciements économiques.

Le Conseil d'Administration adresse ses plus vifs remerciements et encouragements à l'équipe professionnelle, qui a toujours été très investie et est durement touchée aujourd'hui par cette crise.

Le Conseil d'Administration remercie l'ensemble des parties prenantes qui ont œuvrés à ses côtés pendant toutes ces années de chemin vers de nouvelles utopies et de nouveaux modèles. Nous devons à présent concrétiser une vision partagée d'un projet plein de promesses malgré les difficultés. Si de toutes les douleurs traversées cette année il ressort un projet renforcé, nous poursuivrons la route en restant toujours plus agiles, inventifs et engagés au service de l'hospitalité, de l'émancipation, de la fête, de la construction d'imaginaires et de désirs communs.

En ce début 2025, l'utopie urbaine telle qu'elle avait été rêvée et pensée ces 10 dernières années ne se réalisera pas. Mais cette utopie a été féconde et elle amènera d'autres concrétisations, d'autres solidarités, d'autres transformations sociales et culturelles. C'est en tout cas ce à quoi nous œuvrons tous ensemble.

« L'art nous est donné pour nous empêcher de mourir de la vérité ». Alors ne mourons pas.

Villeurbanne, le 13 mai 2025.

Le Conseil d'administration du CCO – La Rayonne.